

**RECTIFICATIF N° 002 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CARPA/CIPM/26 DU 27 AVRIL 2026, EN VUE DE LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE STRUCTURATION EN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU CARPA: EN PROCEDURE D'URGENCE.**

Le Président Le Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA), porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés par l'Appel d'Offres susvisé, que le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) a été modifié ainsi qu'il suit :

**Dans l'Avis d'Appel d'Offres :**

**1/ Version française**

**AU LIEU DE :**

**15. Critères d'évaluation**

**15.1-Critères éliminatoires**

- L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis, avec la mention manuscrite, assorti du récépissé de consignation délivré par la CEDEC;
- la non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission);
- les fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- la note technique inférieure à 80 points sur 100;
- l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;
- Le non-respect du format de fichier des offres;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.

**15.2-Critères essentiels**

- Présentation générale de l'offre	5 points
- Références du soumissionnaire	10 points
- Personnel clé	45 points
- Méthodologie	30 points
- Capacité financière	5 points
- Preuves d'acceptation des termes et conditions de la Lettre Commande	5 points
<b>TOTAL :</b>	<b>100 points</b>

**LIRE PLUTOT:****4. Critères d'évaluation****15.1-Critères éliminatoires**

- L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis, avec la mention manuscrite, assorti du récépissé de consignation délivré par la CEDEC;
- la non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente;
- les fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- la note technique inférieure à 80 points sur 100;
- l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;
- Le non-respect du format de fichier des offres;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- **L'absence de la capacité financière.**

**15.2-Critères essentiels**

- Présentation générale de l'offre	5 points
- Références du soumissionnaire	10 points
- Personnel clé	45 points
- Méthodologie	35 points
- Preuves d'acceptation des termes et conditions de la Lettre Commande	5 points
<b>TOTAL :</b>	<b>100 points</b>

**2/ Version anglaise****AU LIEU DE :****15 Evaluation criteria****15.1 Eliminary criteria**

- The absence of a bid bond at the time of bid opening, with the handwritten note, accompanied by the deposit receipt issued by CEDEC;
- Failure to submit, within 48 hours of bid opening, any document in the administrative file deemed non-compliant or missing (except for the bid bond);
- False statements, fraudulent maneuvers, or falsified documents;
- A technical score below 80 out of 100;
- The absence of a sworn statement attesting to no abandonment of contracts in the last three years;
- Failure to comply with the bid file format;
- The absence of a quantified unit price in the financial offer;
- The absence of any element of the financial offer (the bid submission, unit price schedule, bill of quantities);
- The absence of a dated and signed integrity charter;
- The absence of a dated and signed declaration of commitment to respect environmental and social clauses.

**15.2 Essential criteria**

- General presentation of the offer	5 points
- Bidder's references:	10 points;
- Staff	45 points;
- Methodology:	30 points;
- Financial capacity	5 points
- Evidence of acceptance of the terms and conditions of the contract:	5 points
<b>TOTAL:</b>	<b>100 points</b>

**LIRE PLUTOT:****15 Evaluation criteria****15.1 Eliminary criteria**

- The absence of a bid bond at the time of bid opening, with the handwritten note, accompanied by the deposit receipt issued by CEDEC;
- Failure to submit, within 48 hours of bid opening, any document in the administrative file deemed non-compliant or missing ;
- False statements, fraudulent maneuvers, or falsified documents;
- A technical score below 80 out of 100;
- The absence of a sworn statement attesting to no abandonment of contracts in the last three years;
- Failure to comply with the bid file format;
- The absence of a quantified unit price in the financial offer;
- The absence of any element of the financial offer (the bid submission, unit price schedule, bill of quantities);
- The absence of a dated and signed integrity charter;
- The absence of a dated and signed declaration of commitment to respect environmental and social clauses ;
- **The absence of Financial capacity.**

**15.2 Essential criteria**

- General presentation of the offer	5 points
- Bidder's references:	10 points
- Staff	45 points
- Methodology:	35 points
- Evidence of acceptance of the terms and conditions of the contract:	5 points
<b>TOTAL:</b>	<b>100 points</b>

**DANS LE RPAO**

AU LIEU DE :

**Point 26.1***-1-Critères éliminatoires*

- L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis, avec la mention manuscrite, assorti du récépissé de consignation délivré par la CEDEC;
- la non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission);

- Les fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- La note technique inférieure à 80 points sur 100;
- l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;
- Le non-respect du format de fichier des offres;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.

## 2-Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre 5 points
- Références du soumissionnaire 10 points
- Personnel clé 45 points
- Méthodologie 30 points
- Capacité financière 5 points
- Preuves d'acceptation des termes et conditions de la Lettre Commande 5 points
- **TOTAL :** 100points

N°	Rubrique	Oui/Non
<b>I- Critères éliminatoires relatif au dossier administratif</b>		
1	Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis délivrée par un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, avec la mention manuscrite, assorti du récépissé de consignation délivré par la CEDEC <b>NB</b> : Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.	Oui/Non
2	Non-production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission)	Oui/Non
<b>II. Critères éliminatoires relatif à l'offre technique</b>		
3	Absence de la charte d'intégrité datée et signée	Oui/Non
4	Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales	Oui/Non
<b>III. Critères éliminatoires relatif à l'offre financière</b>		
5	Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière	Oui/Non
6	Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE)	Oui/Non
<b>III. Critères éliminatoires d'ordre général</b>		
7	CCAP paraphé sur chaque page et signé assorti de la mention « lu et approuvé »	Oui/Non
8	Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces	Oui/Non
9	Note technique inférieure à 80 points sur 100	Oui/Non
10	Non-respect du format de fichier des offres	Oui/Non

Critères	Sous-Critères	Modalités de notation	Points maximum
Présentation générale de l'Offre (05 points)	Sommaire		1
	Clarté du document		1
	Reluire		1
	Pagination		1
	Intercalaire en couleur		1
Références du soumissionnaire (10 points)	Références institutionnelles similaires	≥4=10 / 3=6 / 2=10 / 1=2	10
Personnel clé (45 points)	<b>1/ Chef de Mission : Expert Senior PPP (15 points)</b>		
	Diplôme Bac+5 conforme	Oui = 2 / Non = 0	2
	Certification PPP (CP3P ou équivalent)	Oui = 2 / Non = 0	2
	Certification finance de projet (CFA, PMP, etc.)	Oui = 2 / Non = 0	2
	Expérience	≥ 15 ans (4) / 12-14 ans (3) / 10-11 ans (2)	4
	Références spécifiques PPP / financement de projets	≥5=5 / 3-4=4 / 1-2=2	5
	<b>2/ Expert en Ingénierie Financière : Project Finance (10 points)</b>		
	Diplôme Bac+5 conforme	Oui = 2 / Non = 0	2
	Expérience	≥12 ans (3) / 10-11 ans (2) / 8-9 ans (1)	3
	Références financement international / MDB	≥5=5 / 3-4=4 / 1-2=1	5
	<b>3/ Expert Juridique PPP / Droit public (8 points)</b>		
	Diplôme Bac+5 conforme	Oui = 2 / Non = 0	2
	Expérience	≥7 ans (4) / 5-6 ans (2) / 3-4 ans (1)	4
	Références analyse financière de projets	≥3=2 / 1-2=1 / 0 = 0	2
	<b>4/Expert Immobilier : Ingénierie du Bâtiment (6 points)</b>		
	Diplôme de niveau BAC+5 minimum en génie civil, architecture ou immobilier	Oui = 2 / Non = 0	2
	Au moins dix (10) ans d'expérience générale, dont cinq (05) à sept (07) ans sur des bâtiments tertiaires ou institutionnels	≥7 ans (2) / 5-6 ans (2) / 3-4 ans (1)	2
	Au moins deux (02) à trois (03) projets immobiliers publics référencés.	≥3=2 / 1-2=5 / 0 = 0	2
	<b>5/Expert Risques et Soutenabilité Budgétaire (6 points)</b>		
	Diplôme de niveau BAC+5 minimum en finance, économie ou gestion des risques	Oui = 2 / Non = 0	2

	Au moins huit (08) ans d'expérience générale en finance ou gestion des risques	$\geq 7$ ans (2) / 5-6 ans (2) / 3-4 ans (1)	2
	Au moins deux (02) missions d'analyse des risques PPP ou de soutenabilité budgétaire référencées.	$\geq 3=2 / 1-2=1 / 0 = 0$	2
Méthodologie (30 points)	Éléments de compréhension générale de la mission du Candidat	Compréhension générale	8
	Présentation détaillée des différentes phases opérationnelles	Analyse de cadrage et faisabilité PPP	4
		Structuration juridique, financière et analyse des risques	4
		Appui à la préparation de la procédure PPP	4
Planning des activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cohérence globale</li> <li>▪ Respect de la durée de la mission</li> <li>▪ Taches et chronogramme du Personnel spécialisé</li> </ul>	5	
Capacité financière (5 points)	Capacité financière	L'attestation de capacité financière d'un montant de quatre millions (4 000 000) francs CFA délivrée par une banque agréée	5
Preuves d'acceptation des termes et conditions de la Lettre Commande (5 points)	CCAP	paraphé sur toutes les pages et sur la dernière page signé et daté précédé de la mention « lu et approuvé »	2,5
	TDR	paraphés sur toutes les pages et sur la dernière page signés et datés précédés de la mention « lu et approuvé »	2,5

### LIRE PLUTOT :

#### -1-Critères éliminatoires

- L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis, avec la mention manuscrite, assorti du récépissé de consignment délivré par la CEDEC;
- la non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente;
- Les fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- La note technique inférieure à 80 points sur 100;
- l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;
- Le non-respect du format de fichier des offres;

- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- **l'absence de la capacité financière.**

### 2-Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre 5 points
- Références du soumissionnaire 10 points
- Personnel clé 45 points
- Méthodologie 35 points
- Preuves d'acceptation des termes et conditions de la Lettre Commande 5 points

**TOTAL :**

**100points**

N°	Rubrique	Oui/Non
<b>II- Critères éliminatoires relatif au dossier administratif</b>		
1	Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis délivrée par un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, avec la mention manuscrite, assorti du récépissé de consignation délivré par la CEDEC <b>NB :</b> Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.	Oui/Non
2	Non-production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis	Oui/Non
<b>II. Critères éliminatoires relatif à l'offre technique</b>		
3	Absence de la charte d'intégrité datée et signée	Oui/Non
4	Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales	Oui/Non
<b>III. Critères éliminatoires relatif à l'offre financière</b>		
5	Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière	Oui/Non
6	Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE)	Oui/Non
<b>III. Critères éliminatoires d'ordre général</b>		
7	CCAP paraphé sur chaque page et signé assorti de la mention « lu et approuvé »	Oui/Non
8	Fausse déclaration, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces	Oui/Non
9	Note technique inférieure à 80 points sur 100	Oui/Non
10	Non-respect du format de fichier des offres	Oui/Non
11	Absence de la capacité financière	Oui/Non

Critères	Sous-Critères	Modalités de notation	Points maximum
Présentation générale de l'Offre (05 points)	Sommaire		1
	Clarté du document		1
	Reluire		1
	Pagination		1
	Intercalaire en couleur		1
Références du soumissionnaire (10 points)	Références institutionnelles similaires	$\geq 4=10 / 3=6 / 2=10 / 1=2$	10
Personnel clé (45 points)	<b>1/ Chef de Mission : Expert Senior PPP (15 points)</b>		
	Diplôme Bac+5 conforme	Oui = 2 / Non = 0	2
	Certification PPP (CP3P ou équivalent)	Oui = 2 / Non = 0	2
	Certification finance de projet (CFA, PMP, etc.)	Oui = 2 / Non = 0	2
	Expérience	$\geq 15$ ans (4) / 12-14 ans (3) / 10-11 ans (2)	4
	Références spécifiques PPP / financement de projets	$\geq 5=5 / 3-4=4 / 1-2=2$	5
	<b>2/ Expert en Ingénierie Financière : Project Finance (10 points)</b>		
	Diplôme Bac+5 conforme	Oui = 2 / Non = 0	2
	Expérience	$\geq 12$ ans (3) / 10-11 ans (2) / 8-9 ans (1)	3
	Références financement international / MDB	$\geq 5=5 / 3-4=4 / 1-2=1$	5
	<b>3/ Expert Juridique PPP / Droit public (8 points)</b>		
	Diplôme Bac+5 conforme	Oui = 2 / Non = 0	2
	Expérience	$\geq 7$ ans (4) / 5-6 ans (2) / 3-4 ans (1)	4
	Références analyse financière de projets	$\geq 3=2 / 1-2=1 / 0=0$	2
	<b>4/Expert Immobilier : Ingénierie du Bâtiment (6 points)</b>		
	Diplôme de niveau BAC+5 minimum en génie civil, architecture ou immobilier	Oui = 2 / Non = 0	2
	Au moins dix (10) ans d'expérience générale, dont cinq (05) à sept (07) ans sur des bâtiments tertiaires ou institutionnels	$\geq 7$ ans (2) / 5-6 ans (2) / 3-4 ans (1)	2
	Au moins deux (02) à trois (03) projets immobiliers publics référencés.	$\geq 3=2 / 1-2=5 / 0=0$	2
	<b>5/Expert Risques et Soutenabilité Budgétaire (6 points)</b>		
	Diplôme de niveau BAC+5	Oui = 2 / Non = 0	2

	minimum en finance, économie ou gestion des risques		
	Au moins huit (08) ans d'expérience générale en finance ou gestion des risques	$\geq 7$ ans (2) / 5-6 ans (2) / 3-4 ans (1)	2
	Au moins deux (02) missions d'analyse des risques PPP ou de soutenabilité budgétaire référencées.	$\geq 3=2 / 1-2=1 / 0 = 0$	2
Méthodologie (35 points)	Éléments de compréhension générale de la mission du Candidat	Compréhension générale	10
	Présentation détaillée des différentes phases opérationnelles	Analyse de cadrage et faisabilité PPP	5
		Structuration juridique, financière et analyse des risques	5
		Appui à la préparation de la procédure PPP	5
Planning des activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cohérence globale</li> <li>▪ Respect de la durée de la mission</li> <li>▪ Taches et chronogramme du Personnel spécialisé</li> </ul>	10	
Preuves d'acceptation des termes et conditions de la Lettre Commande (5 points)	CCAP	paraphé sur toutes les pages et sur la dernière page signé et daté précédé de la mention « lu et approuvé »	2,5
	TDR	paraphés sur toutes les pages et sur la dernière page signés et datés précédés de la mention « lu et approuvé »	2,5

### DANS LE CCAP

AU LIEU DE :

### Article 32 Commission de suivi et recette

La réception des prestations se fera à \_\_\_\_\_ par la **Commission de Suivi et de Recette Technique** mise en place par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué.

La Commission de suivi et de recette sera composée des membres suivants à titre indicatif :

1. Le Maître d'Ouvrage ou son représentant, Président ;
2. Le Chef de Service de la Lettre Commande ou son représentant, Membre ;

3. Les Représentants du Ministère en charge des Marchés Publics (observateurs) ;
4. L'Ingénieur, rapporteur ;
5. Le Responsable Administratif et Financier ;
6. Le comptable matière du Maître d'Ouvrage conformément à la circulaire portant application de la loi des finances de l'année 2026 ;
7. Le Cocontractant.

**LIRE PLUTOT :**

**Article 32 Commission de suivi et recette**

La réception des prestations se fera à \_\_\_\_\_ par la **Commission de Suivi et de Recette Technique** mise en place par le Maître d'Ouvrage.

La Commission de suivi et de recette sera composée des membres suivants:

1. Le Maître d'Ouvrage ou son représentant, Président ;
2. Le Chef de Service de la Lettre Commande ou son représentant, Membre ;
3. Les Représentants du Ministère en charge des Marchés Publics (observateurs) ;
4. L'Ingénieur, rapporteur ;
5. Le Responsable Administratif et Financier ;
6. Le comptable matière du Maître d'Ouvrage conformément à la circulaire portant application de la loi des finances de l'année 2026 ;
7. Le Cocontractant (invité).

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

Fait à Yaoundé ; le 21 Mai 2026.

**LE PRESIDENT DU CARPA**



*Bondom Lokono Dieudonné*